

ÉTATS-UNIS.

Lettre ouverte d'Amnesty International au président Bill Clinton, à Madame Hillary Clinton, au vice-président Al Gore et à Madame Tipper Gore concernant l'exécution imminente de Larry Robison au Texas

Index AI : AMR 51/127/99

Monsieur le Président de la République, Monsieur le Vice-Président, Mesdames,

Ces derniers mois, vous avez joué un rôle de premier plan dans les efforts déployés pour attirer l'attention de l'opinion publique américaine sur les défis posés par les maladies mentales à votre société. Vous avez notamment lancé une campagne nationale en vue de mettre fin à la stigmatisation des maladies mentales et d'encourager les millions de citoyens qui en souffrent à se faire aider. Ayant cette initiative présente à l'esprit, Amnesty International souhaite porter à votre attention le sort d'un

homme dont la maladie mentale est sur le point de lui coûter la vie.

Larry Keith Robison doit être exécuté par injection létale au Texas le 17 août 1999, dix-sept ans après avoir tué cinq personnes à Fort Worth. Il n'a cessé de répéter que les événements tragiques survenus le 10 août 1982 étaient le résultat d'hallucinations visuelles et auditives chroniques induites par sa psychose. Selon un diagnostic établi trois ans avant les faits pour lesquels il a été condamné à mort, Larry Robison souffre de psychose hallucinatoire chronique. Les services psychiatriques du Texas ont cependant indiqué à maintes reprises qu'ils ne disposaient

pas des moyens nécessaires pour le soigner, à moins qu'il ne devienne violent. Or, lorsque cet homme est effectivement devenu violent, l'État a réagi en le condamnant à mort.

Monsieur le Président, vous avez souligné dans votre allocution radiophonique du 5 juin : « *Ce qui est triste à dire, c'est que trop souvent dans nos communautés, et dans nos cœurs, la maladie mentale suscite l'incompréhension et la crainte.* » Jusqu'où allaient cette ignorance et cette peur il y a de cela dix-sept ans, lorsque Larry Robison a été jugé par un tribunal texan ? Apparemment, les jurés qui l'ont condamné à mort n'ont pas cru que son geste était dû à ses troubles mentaux. Quant à savoir si cette

Au cours de la première Conférence de la Maison blanche sur la santé mentale, le 7 juin 1999, Monsieur le Président, vous avez fait remarquer : « *Trop de personnes souffrant de maladies mentales ne bénéficient d'aucun*

opinion avait pour origine la crainte, l'incompréhension, ou le fait que la défense n'avait appelé à la barre aucun des trois médecins ayant conclu que Larry Robison souffrait de psychose hallucinatoire chronique, cette question demeure sans réponse. Ce qui est clair en revanche, c'est que cet homme ayant épuisé toutes ses voies de recours, il appartient aujourd'hui au gouverneur George Bush et aux membres du Comité des grâces et des libérations conditionnelles du Texas de décider de son sort. Amnesty International exhorte la Maison blanche à faire tout ce qui est en son pouvoir et à user de toute son influence pour persuader les membres du comité de gracier Larry Robison.

traitement parce qu'un trop grand nombre de nos dispositifs et services de santé privés n'assurent pas une couverture égale des maladies mentales et physiques, ou en raison des lacunes de notre système de santé publique. »

Madame Gore, en tant que conseillère du président en matière de politique de santé mentale, vous avez affirmé au cours de cette conférence : « Nous voulons encourager davantage d'Américains à obtenir l'aide dont ils ont besoin, parce que s'ils obtiennent l'aide qui leur est nécessaire, et si cette aide est la bonne, ils pourront mener une existence fructueuse au sein de leur communauté, dans notre société. »

Larry Robison a été privé de l'aide « qu'il lui fallait » quand lui et sa famille l'ont sollicitée. Il a dû attendre l'âge de vingt et un ans pour que soit posé le diagnostic de psychose hallucinatoire chronique. Néanmoins, il n'a pas reçu le traitement au long cours qui s'imposait, parce qu'il n'était pas couvert par une assurance médicale. Sa mère, Lois Robison, s'est vu déclarer à maintes reprises qu'on ne disposait pas des ressources nécessaires pour traiter son fils, à moins qu'il ne devienne violent. Ses proches l'ont même laissé en prison pendant six mois parce qu'ils estimaient qu'il y serait plus en sécurité que dans la rue.

Monsieur le Vice-Président, vous

avez déclaré dans le cadre de la conférence que « lorsque la maladie mentale frappe, elle n'affecte pas seulement la personne mais toute la famille ». Vous avez ajouté qu'il était « d'une importance capitale que les familles apportent leur soutien et fassent montre de compréhension ». La famille Robison a été considérablement affectée par la maladie de Larry et les crimes dont il s'est rendu coupable. Sa mère et son beau-père l'ont soutenu tant avant qu'après l'effroyable tragédie du 10 août 1982, et continuent à mener campagne pour que sa vie soit épargnée et qu'il reçoive des soins. S'il est exécuté, tous deux deviendront des victimes à leur tour, de même que sa propre femme et sa fille adolescente.

Monsieur le Président, vous avez souligné lors de la conférence : « Les personnes atteintes de maladies mentales ont toujours dû se battre pour être traitées équitablement et obtenir les soins dont elles avaient besoin – et tel est encore le cas aujourd'hui. » Toutefois, vous avez poursuivi sur une note optimiste en déclarant : « Nous avons accompli de grands

progrès en laissant parler les bons côtés de notre nature. » Vous avez également indiqué que vous continuiez à vous demander quelles autres mesures pouvaient être prises concernant « ces incroyables tragédies qui auraient manifestement pu être évitées ». Lois Robison est convaincue que cinq personnes seraient toujours en vie aujourd'hui et que son fils ne serait pas sur le point d'être exécuté si ses nombreux appels à l'aide avaient été entendus.

Amnesty International vous engage respectueusement, Monsieur le Président, de même que les autres membres de la Maison blanche qui se sont exprimés lors de la conférence du 7 juin – Madame Clinton, Monsieur le Vice-Président et Madame Gore – à faire tout ce qui est en votre pouvoir et à user de toute votre influence pour empêcher l'acte final de cette tragédie, le 17 août prochain.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, Monsieur le Vice-Président, Mesdames, l'expression de ma très haute considération.

Javier Zúñiga
Pour le secrétaire général
d'Amnesty International

Copies au : Gouverneur George
Bush, Austin, Texas

Comité des grâces et
des libérations conditionnelles ?